

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



Moto-Club : EVASION NATURE

E-mail : 1-2-4rm@orange.fr

Téléphone : 06 80 78 44 74

Organisateur technique : Patrice Soulie

N° d'épreuve FFM : 651

Date : 27 et 28 mai 2023

Lieu : ST MARCEL DU PERIGORD

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	CHAUMOND BERNARD	Licence : 001309
Président du Jury ou Arbitre* -----		Licence :
Membre du Jury -----	BESCHI DANIEL	Licence : 003788
Membre du Jury -----		Licence :
Commissaire technique responsable -	LAGRANGE YVES / TABANOU HERVE	Licence : 317192 / 022676
Responsable du chronométrage -----		Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Open Minicross	7	11	65/85cc	30€
Open 85cc Espoirs	12	15	85cc	35€
Open Motos Anc	18	99	Toutes	43€
Open Enduro	15	99		43€
Ligue Quads	15	99	250cc 2T-650cc 4T	43€
Open MX1/MX2	15	99	250cc 2T-650cc 4T	43€
Open 125cc	13	99	125cc	43€
Loisirs Guy (24-33-47)	13	99	125cc 2T-650cc 4T	43€
Vétérans	38	99	Toutes	43€

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical *J. Desjardins*

Nombre de secouristes *1*.....

Hôpital le plus proche *Bergerac*

Nombre d'ambulance(s) *2 Protection civile*

Temps de trajet (en min) *20*.....

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site *Vignette*

Adresse *24510 St. Felix de Perigord*

Caractéristiques :

Longueur du circuit *1.500*...mètre.....

Largeur minimum de la piste *6*...mètre.

Largeur de la grille *40*...mètre.....

Longueur de la ligne droite de départ *115*...mètre

Nombre d'OCP* *10*.....

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : *45*

En manche : *40*

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : *25*

En manche : *20*



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: *14/02/2023*

VISA DE LA LIGUE

DATE: *16/02/2023*

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : EVASION NATURE

Date : 27-28 mai 2023

Lieu : ST MARCEL DU PERIGORD



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
Vendredi 26				
16h00	19h00	Contrôles techniques Contrôles administratifs		
Samedi 27				
6h30	8h15	Contrôles administratifs Contrôles techniques		
8h30	8h40	Essais Libres	Motos Anciennes	10mn
8h45	8h55	Essais Libres	85cc Espoirs	10mn
9h00	9h10	Essais Libres	Enduro	10mn
9h15	9h25	Essais Libres	Minicross	10mn
9h30	9h40	Essais Libres	Vétérans	10mn
9h45	10h00	Essais Chronométrés	Motos Anciennes	15mn
10h05	10h20	Essais Chronométrés	85cc Espoirs	15mn
10h20	10h50	Pause		
10h50	11h05	Essais Chronométrés	Enduro	15mn
11h10	11h20	Essais Chronométrés	Minicross	10mn
11h25	11h40	Essais Chronométrés	Vétérans	15mn
11h45	13h30	Repas		
13h30	13h40	Manche 1	Motos Anciennes	8mn+1t
13h45	13h55	Manche 1	85cc Espoirs	8mn+1t
14h00	14h10	Manche 1	Minicross	8mn+1t
14h05	14h15	Manche 1	Enduro	8mn+1t
14h20	14h30	Manche 1	Vétérans	8mn+1t
14h35	14h45	Manche 2	Motos Anciennes	8mn+1t
14h50	15h00	Manche 2	85cc Espoirs	8mn+1t
15h05	15h15	Manche 2	Minicross	8mn+1t
15h20	15h30	Manche 2	Enduro	8mn+1t
15h35	15h45	Manche 2	Vétérans	8mn+1t

RÈGLEMENT PARTICULIER 2023

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : EVASION NATURE

Date : 27-28- mai 2023

Lieu : ST MARCEL DU PERIGORD

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
15h45	16h10	Entracte		
16h15	16h25	Manche 3	Motos Anciennes	8mn+1t
16h30	16h40	Manche 3	85cc Espoirs	8mn+1t
16h45	16h55	Manche 3	Minicross	8mn+1t
17h00	17h10	Manche 3	Enduro	8mn+1t
17h15	17h25	Manche 3	Vétérans	8mn+1t
18h00		Remise des Prix		



N° d'épreuve FFM _____ **651**

Moto-Club _____ **EVASION NATURE**

Date _____ **27-28 MAI 2023**

Lieu _____ **ST MARCEL DU PERIGORD**

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date _____ **28-05-23 DIMANCHE**

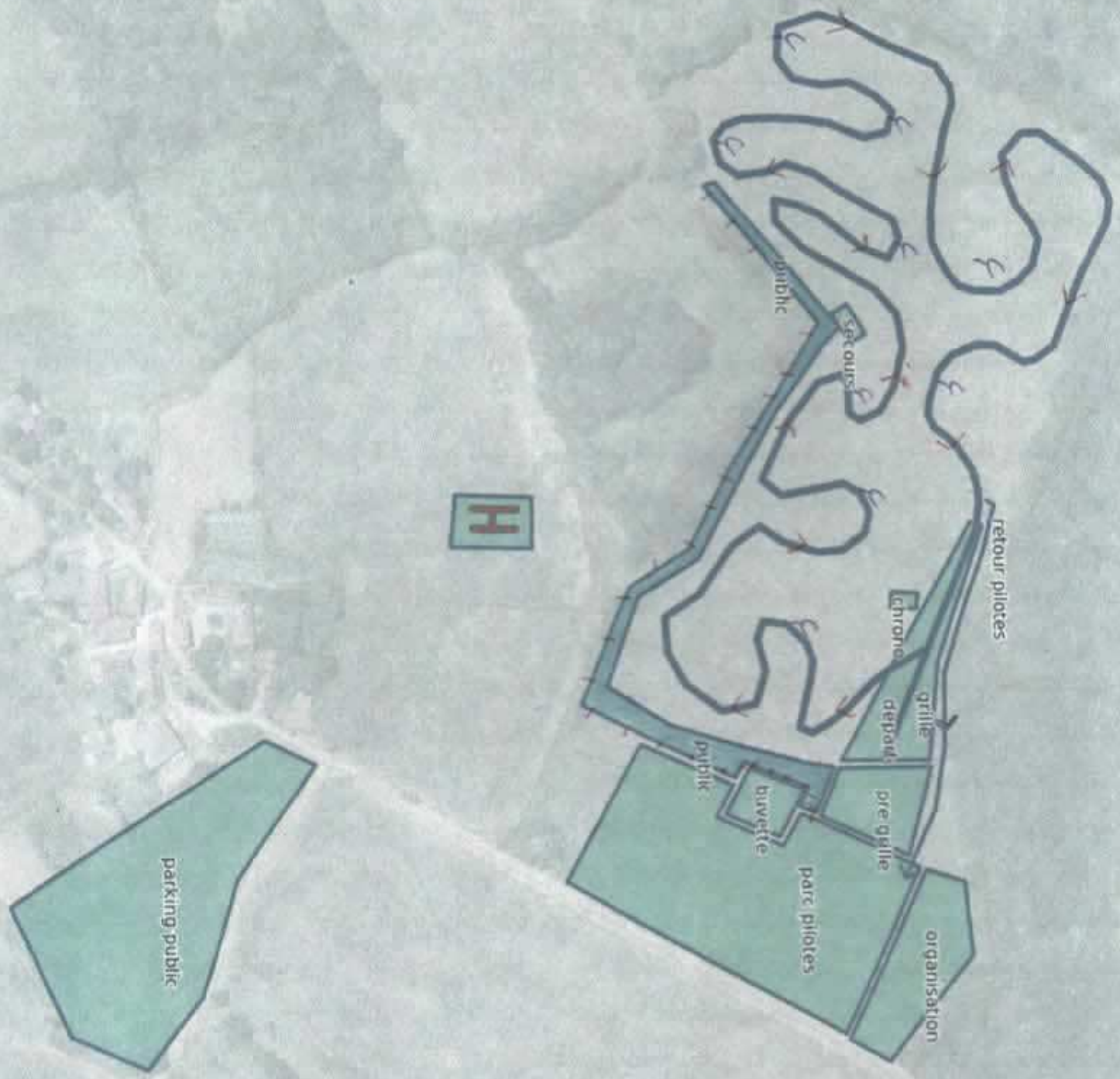
Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7h00	9h00	Contrôles administratifs Contrôles techniques		
9h00	9h10	Essais Libres	MX1-MX2	10mn
9h15	9h25	Essais Libres	Loisirs A Guy	10mn
9h30	9h40	Essais Libres	Loisirs B Guy	10mn
9h45	9h55	Essais Libres	125cc	10mn
10h00	10h10	Essais Libres	Ligue Quads	10mn
10h15	10h30	Essais Chronométrés	MX1-MX2	15mn
10h35	10h50	Essais Chronométrés	Loisirs A Guy	15mn
10h50	11h10	Pause		
11h10	11h25	Essais Chronométrés	Loisirs B Guy	15mn
11h30	11h45	Essais Chronométrés	125cc	15mn
11h50	12h05	Essais Chronométrés	Ligue Quads	15mn
12h05		Repas		
13h45	13h55	Manche 1	MX1-MX2	8mn+1t
14h00	14h10	Manche 1	Loisirs A Guy	8mn+1t
14h15	14h25	Manche 1	Loisirs B Guy	8mn+1t
14h30	14h40	Manche 1	125cc	8mn+1t
14h45	14h55	Manche 1	Ligue Quads	8mn+1t
15h00	15h10	Manche 2	MX1-MX2	8mn+1t
15h15	15h25	Manche 2	Loisirs A Guy	8mn+1t
15h40	15h50	Manche 2	Loisirs B Guy	8mn+1t
15h50	16h00	Manche 2	125cc	8mn+1t
16h05	16h15	Manche 2	Ligue Quads	8mn+1t
16h15		Entracte		
16h30	16h40	Manche 3	MX1-MX2	8mn+1t
16h45	16h55	Manche 3	Loisirs A Guy	8mn+1t
17h00	17h10	Manche 3	Loisirs B Guy	8mn+1t

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date 28-05-23

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
17h15	17h25	Manche 3	125cc	8mn+1t
17h30	17h40	Manche 3	Ligue Quads	8mn+1t
18h00		Remise des Prix		
20h00		Fin		





Signature

MAIRIE de ST-MARCEL-DU-PENIGORD
 * 24/24 *
 31100

Erniec Marcel du
 Penigord le 07/04/2015